



LA MEDIATION POUR ANTICIPER OU ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE (Maladie, Handicap, Vieillesse)

Du 22 au 25 septembre 2026

Du 18 au 21 janvier 2027

Cette formation s'adresse aux médiateurs diplômés (DU, DEMF), intéressés par le contexte de la perte d'autonomie. Elle vise à apporter aux médiateurs un éclairage systémique, sociologique, psychologique, médical, juridique et contextuel. Elle aide les médiateurs à se positionner en tant que tiers professionnel dans le champ du vieillissement, du handicap et de la maladie en adaptant le cadre et le processus de médiation. Cette formation s'appuie sur l'étude de différentes situations familiales et institutionnelles, et l'utilisation d'outils spécifiques. Elle permet de réfléchir à la mise en œuvre de partenariats pour développer les médiations dans ce contexte de vulnérabilité.

Intervenants :

Laetitia JOLY

Médiatrice en libéral (MFDE) sur Orléans dans le domaine civil et familial. Cabinet LMJ Médiation. Assermentée auprès de la Cour d'Appel d'Orléans (45) et de Bourges (18). Formatrice dans le domaine de la médiation et du droit. Analyseur des pratiques professionnelles. Formation complémentaire concernant le champ des personnes âgées à l'ISF (Institut des sciences de la famille) de Lyon. Collaboratrice d'avoué puis avocate de 1997 à 2015. Ancienne présidente et actuellement vice-présidente de l'Association Médiation Part'Âge.

Sophie FOURNIAU

Médiatrice indépendante sur TOURS, assermentée. Titulaire du Diplôme Universitaire Médiation et Gestion des Conflits, formée à l'approche systémique, titulaire du Certificat National de Compétences Mandataire à la protection juridique des majeurs, membre de l'association Médiation Part'Âge et adhérente à l'ANM, membre d'un CCAS.

Gérard SIMON

Médecin spécialiste en gériatrie, Praticien hospitalier au Centre hospitalier de Belfort en 1981 puis chef de service en 1985 (création du service de médecine interne et gériatrie, de l'unité de gériatrie aigue, de l'hôpital de jour de médecine, de l'hôpital de jour de gérontologie, de la fédération de gérontologie). Personne ressource pour l'association Colchique de soutien à domicile, accompagnant de soignants en EHPAD. Formateur à l'IFSI et à l'IUT de Belfort, à la faculté de médecine de Besançon. Conseiller municipal aux aînés et à la santé à la ville de Belfort de 2001 à 2014, Conférencier en gérontologie depuis la retraite.

Public : Médiateurs. **Nombre de participant.e.s :** entre neuf et douze.

Pré-requis : Médiateurs DEMF ou DU

Lieu : Aix en Provence

Dates et horaires: Deux sessions

- Du lundi 22 septembre de 10h00 à 18h, mardi 23 septembre de 9h00 à 17h30, mercredi 24 septembre de 9h00 à 17h30, jeudi 25 septembre 2026 de 9h00 à 16h, soit 28 heures sur 4 jours.
- Du lundi 18 janvier de 10h00 à 18h, mardi 19 janvier de 9h00 à 17h30, mercredi 20 janvier de 9h00 à 17h30, jeudi 21 janvier 2027 de 9h00 à 16h, soit 28 heures sur 4 jours.



Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer différents types de situations
- Adapter le cadre et le processus de médiation à ces situations
- Développer des outils spécifiques
- Ajuster sa posture professionnelle
- Se questionner sur ses propres résonances
- Utiliser les connaissances juridiques, médicales, psychologiques, sociologiques acquises
- Favoriser le travail en réseau et développer des partenariats

Thèmes abordés :

- Définition et contexte
- Regards sur le vieillissement et le handicap ; Répercussions au sein de la famille
- Les transitions familiales et les différentes pertes
- Les situations type et les spécificités de la médiation par rapport aux autres accompagnements
- L'adaptation du cadre et du processus de médiation
- Les différentes approches de médiation
- Les règles et les principes déontologiques et éthiques
- Les outils facilitant la recherche de solutions
- Les partenariats à mettre en place et les expérimentations
- Des connaissances juridiques : droit de la famille, obligation alimentaire, aide sociale à l'hébergement
- Les mesures de protection : sauvegarde de justice, tutelle, curatelle ; le mandat de protection future et l'habilitation familiale
- Des règles s'appliquant aux établissements médico-sociaux ; lois des années 2000 et actualité législative. Rôle de la personne de confiance.
- Les connaissances médicales et psychiques relatives au vieillissement, à ses pathologies ; travail en interdisciplinarité.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices pratiques et mises en situation à partir des contextes apportés par les stagiaires
- Démarche interactive et jeux de rôle
- Supports : Power point/Paper board/Documents remis/Bibliographie
- Visio pour les connaissances médicales les 23/09/26 après midi et 19/01/27 après midi

Coût de la formation :

- **890€** (non assujetti à la TVA)
Acompte à verser à la réservation : 250€
- Si paiement individuel, en cas de non prise en charge par employeur ou fonds de formation, incluant le FIFPL, dans le but de permettre l'accès à la formation à tout public, le stagiaire bénéficiera d'un coût réduit de **570€** (non assujetti à la TVA)
Acompte à verser à la réservation : 160€

Évaluation :

L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des attentes des stagiaires. **Évaluation formative** par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'autoévaluation orale par les stagiaires. **Évaluation sommative** orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et les formateurs.

Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions :

Remplir le bulletin d'inscription et le renvoyer à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.